



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Département fédéral de l'environnement
Environnement, transports, énergie et communications

Office fédéral de la communication OFCOM

Présentation des résultats provisoires du projet de recherche sur les Médias audiovisuels de service public et de proximité (axes 1 et 3) de la feuille de route 2018/2019

Auteurs: Aime RIRANGAR et El Hadji Malick NDIAYE

Médias de service public et médias de proximité

- I) Définitions
- II) Contrôle: méthodes, relations, difficultés
- III) Constats et perspectives: difficultés, bonnes pratiques, suggestions, réflexions

I) Définitions:

SERVICE PUBLIC MÉDIATIQUE:

un service de base (information, culture, formation, divertissement)

- défini selon des critères politiques
- assuré par des mandants de prestations
- accessible à toutes les catégories de la population
- dans toutes les régions du pays concerné
- à des prix abordables, en bonne qualité et selon les mêmes principes.

I) Définitions:

MÉDIAS DE PROXIMITÉ: Radios et télévisions locales

➤ **commerciales**

- programmes destinés à une portion du territoire national
- permettent de renforcer le lien social

➤ **communautaires ou associatives**

- sans but lucratif, gérées par des organisations sociales
- participation de la communauté dans propriété et programmation
- indépendantes et non gouvernementales
- sans prosélytisme religieux

II) Contrôle des médias de service public:

MONITORAGE

- Chapitres thématiques (Moldavie)
- Comparaison avec cahiers des charges, contrats d'objectifs, missions assignées (Albanie, France, Maroc, Tunisie)

RAPPORTS ET ÉTUDES

- trimestriels, (bi)annuels (Suisse, Belgique, France, Albanie, Togo, Sénégal)
- Rapports circonstanciés et thématiques (Niger, RCA)
- missions de contrôle sur le terrain (Guinée, Burkina Faso)

(AUTO-)ÉVALUATION

- Formulaire et logiciels (Maroc, Tchad, Belgique)
- Évaluation des systèmes d'assurance qualité propres aux radios/tv (Suisse)

II) Relations entre régulateurs et éditeurs:

DEMARCHES PÉDAGOGIQUES

- Rencontres, ateliers, séminaires, manifestations communes etc. → sensibilisation et incitation des éditeurs à de meilleures pratiques

RELATIONS LIMITÉES

- Ponctuelles, lors de modifications réglementaires (Roumanie, Luxembourg, Albanie, Liban)

FRICTIONS

- Suite à des interventions du régulateur (Maroc, Tunisie)
- Lors de sanctions prises à l'encontre de médias placées sous l'autorité des ministères de la communication (Afrique subsaharienne)

II) Surveillance des médias de proximité:

PAS DE MÉTHODE SPÉCIFIQUE

- Albanie, Belgique, Cameroun, Guinée, Luxembourg, Maroc, Moldavie, Tchad, Togo, Tunisie

MESURES/APPROCHES PARTICULIÈRES

- Descentes de contrôle inopinées (Albanie)
- Suivi de proximité (inspecteurs territoriaux en Roumanie, comités territoriaux en France, relais régionaux au Niger)
- Limitation à la capitale (RCA, Sénégal)

II) Difficultés des médias de proximité:

VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

- Afrique subsaharienne, Albanie, France, Maroc, Roumanie, Tunisie

QUALITÉ ET DIVERSITÉ DES CONTENUS

- Albanie, Belgique, Suisse
- Absence de neutralité/impartialité (parti pris politique, ethnique, confessionnel)

RESSOURCES HUMAINES

- Insuffisance et manque de formation, précarité des emplois

PROBLÈMES TECHNIQUES

- Vétusté du matériel, insuffisance des moyens de développement (Roumanie)

III) Constats et perspectives:

➤ Difficultés rencontrées par les régulateurs dans l'accomplissement de leur mission de contrôle



Difficultés au plan administratif (Belgique) et **problème d'autonomie** (Suisse, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne)



Difficultés relatives à la désignation et à la composition des membres du collège (Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, Tunisie)



Difficultés d'ordre financier et/ou matériel (Liban, Afrique subsaharienne)



Méthode de contrôle (Suisse)



Difficultés liées au champ de compétences du régulateur (France, Roumanie, Moldavie, Luxembourg)



Difficultés relatives à l'acuité de la législation (Tunisie)



Difficultés à faire appliquer ses décisions et sanctions (Tunisie, Maroc, plupart des pays d'Afrique subsaharienne)

III) Constats et perspectives:

➤ Synthèse des bonnes pratiques : (1/3)

❖ Gouvernance: Transparence, inclusivité et indépendance:

- La transparence économique et financière. Exemple de la France
- L'inclusivité entre les autorités de régulation ouvertes aux éditeurs, par l'intégration du public aux évaluations et prise en compte de thématiques multiples. Exemple: Albanie, Moldavie, Luxembourg, Maroc.
- L'indépendance des autorités de régulation vis-à-vis du pouvoir central. Les médias de service public doivent aussi être soumis, comme les autres médias, à l'autorité de régulation.

III) Constats et perspectives:

➤ Synthèse des bonnes pratiques: (2/3)

❖ Innovation dans les méthodes de contrôle et dans les relations éditeurs-régulateur:

L'exemple du Maroc et du Tchad est assez illustratif. Un logiciel développé par le Maroc permet des télédéclarations et des autoévaluations.

Notons aussi que le régulateur belge utilise aussi des méthodes d'autoévaluation par des formulaires.

III) Constats et perspectives:

➤ Synthèse des bonnes pratiques: (3/3)

❖ Décentrement/décentralisation dans les approches de régulation et de soutien aux médias

- En **France, au Niger, en Roumanie**, des inspecteurs, représentants locaux ou coordinations provinciales veillent sur place au respect des obligations des médias de proximité.
- En **Belgique, au Cameroun, en France, au Luxembourg, au Tchad, au Sénégal, en Suisse et au Togo**, les médias de proximité sont pris en charge par le biais de subventions et d'aides.
- Clarification et typologie des médias de proximité: **France, Suisse, Niger, Tchad, Togo**

III) Constats et perspectives:

➤ Suggestions

Harmonisation et adaptation des cadres juridiques et institutionnels

Elargissement des pouvoirs et champs d'intervention, augmentation des moyens matériels et humains des organes de régulation

Meilleure prise en compte des médias de proximité et de leurs spécificités

Perspectives de réflexions et de recherche:

- ✓ Méthodes de contrôle: Critères et indicateurs par rapport à la mesure de l'accomplissement des obligations de service public, accomplissement du mandat culturel, de formation, d'intégration ou de divertissement, qualité du personnel de monitoring;
- ✓ Nouveaux enjeux et notamment la question du numérique. Existence de sites d'informations des médias de service public et des médias de proximité;
- ✓ Quelle prise en charge des médias de proximité, quelles réflexions pour des modèles plus viables?

Merci de votre
aimable attention